

**PARTICIPEZ À LA PHASE PILOTE ET  
ACCEPTÉZ LE PAIEMENT EN LIGNE AVEC  
e-CHÈQUE-VACANCES**



Dès aujourd'hui, découvrez comment faire partie des premiers professionnels du tourisme et des loisirs à proposer cette innovation à vos clients.

**L'AGENCE NATIONALE POUR  
LES CHÈQUES-VACANCES :  
30 ANS AU SERVICE DE L'ACCÈS  
AUX VACANCES POUR TOUS**

Acteur économique et social engagé, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances accomplit depuis plus de 30 ans une mission unique : favoriser le départ en vacances du plus grand nombre.

Pour lutter contre la fracture touristique, l'ANCV émet et promeut le Chèque-Vacances, un dispositif d'aide au départ distribué exclusivement sur la base de critères sociaux aux salariés de toutes les entreprises et aux agents de la fonction publique. Les excédents générés par l'émission des titres sont réinvestis dans des programmes d'aides à la personne dédiés aux publics les plus fragiles (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap...) et dans le financement du patrimoine du tourisme social.

En 2013, l'Agence a ainsi accompagné 10 millions de personnes, bénéficiaires et leurs familles, sur le chemin des vacances. À travers ses différents programmes de solidarité, elle a notamment soutenu le départ de plus de 225 000 personnes en situation de fragilité. Et cette année, ce seront des milliers de jeunes de plus qui accéderont aux vacances à travers le nouveau programme Départ 18:25.

**RENDEZ-VOUS SUR  
ancv.com**

**NOUVEAU  
ACCEPTÉZ LE PAIEMENT EN LIGNE AVEC  
e-CHÈQUE-VACANCES**



**POUR VOUS, PROFESSIONNELS DU TOURISME  
ET DES LOISIRS**

## QU'EST-CE QUE e-CHÈQUE-VACANCES

Nouveau produit de la gamme Chèque-Vacances, e-Chèque-Vacances permet aux clients de régler leurs prestations de tourisme et de loisirs directement sur Internet.

### UN NOUVEAU PRODUIT DE LA GAMME CHÈQUE-VACANCES

- Un chéquier papier nominatif « semi-dématérialisé », utilisable uniquement sur Internet.
- Des coupures d'une valeur unitaire de 60€.

### UNE SOLUTION DE PAIEMENT SIMPLE ET RAPIDE

- Les clients réservent directement sur votre site Internet, via une page de paiement dédiée.
- L'achat peut être complété par carte bancaire si besoin.



Pour favoriser toujours plus l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances lance e-Chèque-Vacances : une solution permettant de régler ses vacances sur Internet en toute simplicité.

Aujourd'hui, plus de deux tiers des Français réservent des prestations de tourisme et de loisirs sur Internet. e-Chèque-Vacances a été conçu pour répondre à ces nouveaux usages touristiques et vous apporte de nouvelles opportunités pour élargir votre clientèle.

## POURQUOI PROPOSER e-CHÈQUE-VACANCES

Pratique et sûr, e-Chèque-Vacances vous permet d'élargir votre clientèle en facilitant votre gestion. Découvrez ici tous ses avantages.

### UNE RÉELLE EFFICACITÉ COMMERCIALE

- Moyen de paiement adapté aux usages actuels, générant une nouvelle clientèle et fidélisant l'existante.
- Mise à disposition gratuite d'espaces de visibilité : encart promotionnel dans le chéquier e-Chèque-Vacances et page dédiée sur le « Guide des vacances, des loisirs et du sport » en ligne.

### UNE MISE EN PLACE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

- Développement de la page de paiement dédiée e-Chèque-Vacances.
- Taux de commission et délais de remboursement inchangés.

### UNE GRANDE SIMPLICITÉ DE GESTION

- Simplification du processus de remboursement : pas de titre à envoyer par courrier.
- Gain de temps : pas de coupures à traiter manuellement.

### UNE SÉCURITÉ DE PAIEMENT GARANTIE

- Traçabilité des transactions financières.
- Contrôle sur la saisie des données au moment du paiement : codes sécurité valables une seule fois, protégés par un système de bande à gratter et chèque bloqué au bout de 3 essais invalides.

## COMMENT METTRE EN PLACE e-CHÈQUE-VACANCES



Vous souhaitez faire partie des premiers professionnels du tourisme et des loisirs à accepter e-Chèque-Vacances ? Rien de plus facile.

### ÉTAPE 1 : PRISE DE CONTACT

Prenez contact avec l'ANCV par e-mail à l'adresse dédiée suivante : [psp@ancv.fr](mailto:psp@ancv.fr) ou par téléphone au 0825 844 344 (0,15€/min) en indiquant votre numéro de convention.

L'ANCV vous communiquera :

- la liste et les coordonnées des PSP (Prestataires de Services de Paiement) retenus pour le lancement de ce produit,
- l'attestation à leur remettre mentionnant votre numéro de convention.

### ÉTAPE 2 : DÉVELOPPEMENT DE VOTRE PAGE DE PAIEMENT

Choisissez votre PSP et remettez-lui cette attestation. Le PSP ajoutera le mode de paiement par e-Chèque-Vacances sur votre page de paiement en ligne et vous connectera vers l'interface sécurisée de validation de l'ANCV.

### ÉTAPE 3 : FINALISATION DU PROCESSUS

Informez vos clients...  
et encaissez vos premiers règlements !

## CONTACTEZ L'ANCV

5 PSP ont été retenus pour le lancement :  
Limonetik, Atos Worldline, Monext,  
PayZen/Systempay et Paybox